



PROTOCOLE POUR LA REPRISE DU BADMINTON - ADULTES 07-08-2021

Préambule : Il convient de respecter le protocole émis par la FFBad dans sa version du 12 mai 2021, que vous retrouverez en pièce jointe.

Modification de la V1 de la reprise de juin 2021 : mise en place du pass sanitaire.

Le résumé du protocole est le suivant :

Règles FFBAD et gouvernementales :

- ne sont autorisées dans le gymnase que les personnes avec un pass sanitaire valide à compter de 12 ans. Dérogation pour les -17 ans qui pourront venir sans pass jusqu'au 30 septembre.
- on affiche les règles générales et le document FFBad dès l'entrée du gymnase
- on arrive déjà en tenue, avec un masque
- on porte un masque lorsque l'on ne joue pas
- les matchs en double sont autorisés, avec un fonctionnement normal, changement de côté en circulant dans le sens des aiguilles d'une montre
- on applique les gestes barrières, notamment 2 mètres de distance en statique
- on se lave les mains au gel hydro-alcoolique régulièrement.
- **on ne vient pas si on a des symptômes caractéristiques de la COVID-19 et on prévient sans délais le responsable.**

Ce résumé ne dispense pas les licenciés de lire le protocole dans son intégralité.

Règles et organisation fixées par le club :

- viennent ceux qui ont un pass sanitaire valide. Les -17 ans profiteront de la dérogation accordée
- on affiche le protocole à l'entrée du gymnase
- on évite les points contacts en laissant les portes intérieures ouvertes
- on ouvre les portes de secours pour renouveler l'air au maximum (sauf si le temps ne le permet pas)
- on arrive avec son masque porté
- **le joueur arrive en tenue et repart en tenue**, seule un changement de chaussures est autorisé
- on met du gel hydro-alcoolique à son arrivée
- on inscrit son nom, prénom et heure d'arrivée et de départ sur la fiche prévue à cette effet



- installation des terrains : application d'un gel hydro-alcoolique avant de toucher les poteaux et les filets

- nomination des responsables du protocole chargés de faire respecter ledit protocole :

- Les personnes en charge de l'ouverture du gymnase, jusqu'à l'arrivée du Président, désignation par le Président d'une personne en son absence.

En cas d'absence d'un responsable de protocole, la séance n'aura pas lieu.

- une distanciation de 2 mètres entre les joueurs en tribune est demandée, avec port du masque (fourni par le joueur) obligatoire

- en cas de test positif COVID ou si le joueur est « cas contact » et qu'il est venu récemment à l'entraînement : Le joueur prévient le Président (Adrien CROIZIER – mail : lesvolantsguidofontains@hotmail.fr). Une suspension des entraînements pourra être décidée en fonction de la situation.

Concrètement pour vous et en résumé :

- Le licencié s'engage à respecter le protocole sanitaire fixé par la FFBAD et le club ;
- **D'avoir un pass sanitaire valide avant de rentrer dans le gymnase ;**
- **Chaque personne arrive en tenue, masque porté, avec du gel hydro-alcoolique et repart en tenue ;**
- **Chacun inscrit son Nom et Prénom, heure d'arrivée et heure de départ sur la fiche de présence prévue à cet effet ;**
- **On applique un gel hydro alcoolique avant et après maniement du matériel ;**
- **On respecte les gestes barrières ;**
- **Si le joueur est testé positif à la COVID ou est « cas contact », il informe le Président.**

Cette version est susceptible d'évoluer en fonction des retours d'expérience et des modifications de protocole de la FFBad.